

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :

➡ **OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE D'EXPLOITER UN DEPOT ESSENCES AIR (DEA)**

➡ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET :** M LE MINISTRE DE LA DEFENSE, SERVICE DES ESSENCES DES ARMEES (SEA), DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE LA LOGISTIQUE PETROLIERES INTERARMEES (DELPIA), BUREAU INFRASTRUCTURE, CASERNE THIRY – CS 60016, 54035 NANCY CEDEX

➡ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :** BASE AERIENNE 123 D'ORLEANS-BRICY SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BRICY SELON LES EMPRISES SUIVANTES : DEPOT PRINCIPAL K1 : SECTION C2 PARCELLES 47 ET 102, DEPOT SECONDAIRE K4 : SECTION C3, PARCELLE 117.

➡ **DUREE DE L'ENQUETE :** DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015 AU JEUDI 22 OCTOBRE 2015 INCLUS.

➡ **LE DOSSIER, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ETUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, EST DEPOSE A LA MAIRIE DE BRICY** OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

LES RESUMES NON TECHNIQUES DES ETUDES D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU LOIRET (WWW.LOIRET.PREF.GOUV.FR).

LE PUBLIC POURRA EGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRES DU DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION ET DE LA LOGISTIQUE PETROLIERES INTERARMEES (DELPIA), BUREAU INFRASTRUCTURE, CASERNE THIRY – CS 60016, 54035 NANCY CEDEX

➡ **COMMISSAIRE-ENQUETEUR :** M. MICHEL LAFFAILLE, COLONEL EN RETRAITE, DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTERESSES A LA MAIRIE DE BRICY, AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- **lundi 21 septembre 2015 de 14 h 30 à 17 h 30,**
- **samedi 10 octobre 2015 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **jeudi 22 octobre 2015 de 14 h 30 à 17 h 30.**

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ETRE ADRESSEES PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE BRICY.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE, A LA MAIRIE DE BRICY, À LA PREFECTURE DU LOIRET- DDPP-SEI. ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU LOIRET.

M GEORGES KIRGO, INGENIEUR GENERAL DU GENIE RURAL DES EAUX ET FORETS EN RETRAITE DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR SUPPLEANT EXERCERA, EN CAS D'EMPECHEMENT DE M. MICHEL LAFFAILLE, LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR JUSQU'AU TERME DE LA PROCEDURE.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, LE MINISTRE DE LA DEFENSE PRENDRA UN ARRETE DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.